

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5036 - MERCREDI 25 JUIN 2025

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

La francophonie économique se réunit à Brazzaville

Plus de 2800 participants parmi lesquels de nombreux décideurs économiques, chefs d'entreprises et institutions francophones prendront part, du 26 au 28 juin à Brazzaville, à la 5^e

édition de la Rencontre des Entreprises Francophones (La REF). Espace de dialogue et d'échanges visant à stimuler les opportunités d'affaires et renforcer les partenariats entre

les acteurs de l'économie de l'espace francophone, la REF se fixe comme objectif de bâtir une Francophonie économique dynamique, compétitive et tournée vers l'avenir. **Page 16**



RENCONTRE DES ENTREPRENEURS FRANCOPHONES
BRAZZAVILLE

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Consolider le contrat social avec les citoyens



Remise du Cadre d'action intégré de la gouvernance publique/DR

Le document final du Cadre d'action intégré de la gouvernance publique réceptionné hier à Brazzaville par le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki, permettra de consolider

le contrat social entre l'administration publique et la population. Le ministre a évoqué la nécessité de changer les mentalités afin de faciliter la mise en œuvre de cet outil.

Page 3

COOPÉRATION MILITAIRE

Une délégation zimbabwéenne en visite au Congo

Après avoir suivi une série de conférences, la délégation de l'université de la défense nationale du Zimbabwe a visité l'Académie Marien-Ngouabi le 24 juin avant de se rendre à Pointe-Noire dans la Zone de défense numéro 1.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La campagne de bourses nationales prorogée



Dépôt des dossiers/Adiac

Au regard des difficultés que connaissent les étudiants à réunir les documents constitutifs du dossier de bourses nationales, la campagne de dépôt 2023-2024 a été prorogée jusqu'au 31 juillet 2025. Cette prorogation intervient au moment où les bourses 2022-2023 sont payées. Les pouvoirs publics sont dans une logique de régularisation progressive du paiement des arriérés.

Page 5

ÉDITORIAL

Apprendre

Page 2

ÉDITORIAL

Apprendre

Les spécialistes congolais des questions d'éducation et leurs partenaires étrangers sont en conclave à Brazzaville pour la rédaction du plan de travail annuel de la troisième phase du programme "Apprendre" qui repose sur un plan d'appui à la professionnalisation des pratiques enseignantes. Le Congo figure parmi les huit pays bénéficiaires.

Ce programme fait la part belle aux enseignants communautaires, entre autres, qui du fait d'un déficit en personnel dans les écoles de l'arrière-pays se lancent dans le métier sans formation préalable en pédagogie. Il est donc ici question d'inculquer et de mettre à jour leurs connaissances en la matière.

Selon les experts, la démarche permettra d'améliorer les apprentissages dans les cycles primaire et secondaire. La formation du capital humain devient ainsi un enjeu majeur pour tirer profit du dividende démographique dans le processus du développement.

La communauté éducative attend avec impatience que les travaux amorcés aboutissent à un plan de travail innovant qui sera mis en œuvre dès la prochaine rentrée des classes et surtout aidera le Congo à relever le défi de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Les Dépêches de Brazzaville

FONCTION PUBLIQUE

La 10^e Journée africaine plaide pour la lutte contre les injustices et inégalités

La 10^e Journée africaine de la fonction publique (JAFP) a été célébrée du 21 au 23 juin, à Addis-Abeba, en Ethiopie, sur le thème « Renforcer l'agilité et la résilience des institutions publiques pour parvenir à une gouvernance équitable et combler rapidement les lacunes historiques en matière de prestation de services ».



Les officiels/DR

La délégation congolaise y a été conduite par le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké-Ndza. La thématique de cette année s'inscrit dans le cadre du thème général de l'Union africaine pour 2025 : « Justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine grâce aux réparations ». D'après les organisateurs, le thème de l'édition 2025 de la JAFP est axé sur l'idée selon laquelle les institutions publiques fortes et adaptables sont essentielles pour lutter contre les injustices historiques en Afrique et promouvoir la

résilience à long terme.

La directrice de la gouvernance et de la prévention des conflits de la Commission de l'Union africaine, Patience Chiradza, a rappelé que la 10^e JAFP n'est pas seulement une célébration de l'endurance et du progrès, mais aussi un rappel du chemin qui reste à parcourir pour bâtir des systèmes de gouvernance plus inclusifs, plus agiles et plus responsables sur le continent. La commissaire de la Fonction publique, Mekuria Haile, quant à lui, a souligné la nécessité de poursuivre les efforts visant à garantir des institutions publiques efficaces et intégrées capables de s'adapter aux be-

soins des citoyens.

Le vice-Premier ministre éthiopien, Temesgen Tiruneh, dans son discours d'ouverture, a indiqué que son pays incite des structures institutionnelles harmonieuses grâce à des réformes profondes de la fonction publique et de la gouvernance. Selon le communiqué du ministère chargé de la Fonction publique, en mettant l'accent sur la justice et les réparations, la JAFP vise à remédier aux injustices historiques et aux inégalités systémiques qui entravent le progrès, favorisant ainsi une société plus équitable et résiliente.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

GOUVERNANCE

Consolider le contrat social entre l'administration publique et les citoyens

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs, Gilbert Mokoki, a réceptionné le document final du Cadre d'action intégré de la gouvernance publique des mains de la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama-Dian Barry, le 24 juin à Brazzaville.

En remettant le document final du Cadre d'action intégré de la gouvernance publique au ministre Gilbert Mokoki, la représentante du Pnud a souligné que la résilience d'un Etat se construit sur la solidité de ses services publics, garants de la stabilité et de la confiance des citoyens.

Cet outil de gouvernance, élaboré par l'agence onusienne en intelligence avec différentes institutions nationales, permettra de raffermir le contrat social entre l'Etat et la population.

« Sa mise en œuvre va améliorer l'organisation du contrôle de la gestion des ressources publiques ;

consolider la transparence et informer les citoyens afin que la population suive et évalue l'action publique dont elle est cliente ; rendre performante l'administration en structurant les outils innovants pour prévenir et sanctionner les abus de pouvoir et les antivaleurs », a-t-elle expliqué.

Après la remise, le Cadre d'action intégré de la gouvernance publique sera adopté pour sa mise en œuvre. Le ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antivaleurs a indiqué que le gouvernement jouera plei-



Remise officielle du Cadre d'action intégré de la gouvernance publique./Adiac

nement sa partition. Gilbert Mokoki a par la même occasion évoqué la nécessité de

changer les mentalités afin de faciliter sa mise en œuvre. Selon le consultant natio-

nal Joseph Ikoubou, pour la prochaine étape il sera question de mettre en place les équipes chargées d'animer ce cadre, un comité de pilotage, une commission technique, et une mobilisation des ressources.

La représentante du Pnud s'est montrée optimiste de ce qu'avec la mise en œuvre de ce Cadre d'action intégré de la gouvernance publique, la fonction de contrôle de l'Etat va se renforcer au cœur de chaque administration, valorisant l'obligation de respect des principes cardinaux de gouvernance et le droit à une prestation de qualité.

Rominique Makaya

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les nouvelles autorités renforcent leurs capacités sur les notions basiques

Le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a organisé du 17 au 19 juin à Brazzaville une session de formation des sous-préfets, administrateurs-maires de communautés urbaines, secrétaires généraux de départements, conseils départementaux et municipaux, de communes, de districts, d'arrondissements et de communautés urbaines nouvellement nommés.

Axée sur la déontologie administrative et les fonctions de sous-préfet, d'administrateur-maire et de secrétaire général, cette session a été une occasion pour la tutelle de réitérer ses attentes sur la dignité ; les bonnes manières de vivre ; la bonne collaboration avec ses supérieurs hiérarchiques et ses collaborateurs ; la connaissance des textes ; la bonne cohabitation avec les populations.

Les participants ont suivi pendant trois jours des communications portant, entre autres, sur la déontologie administrative ; l'articulation entre la déconcentration et la décentralisation : un enjeu majeur dans l'organisation territoriale de l'Etat. D'autres exposés ont porté sur les rapports hiérarchiques dans l'administration du territoire ; la participation du sous-préfet et de l'administrateur-maire à l'élaboration du budget du département et leur implication dans le recouvrement des recettes locales ; l'enregistrement des faits d'état civil et les priorités nationales, le recensement à vocation d'état-civil ; l'exercice des missions de police administrative et d'officier de police judiciaire par le sous-préfet et l'administrateur-maire.

Ils ont, par ailleurs, été édifiés sur le rôle de l'administration dans le processus électoral : cas du sous-préfet, de l'administrateur-maire et du secrétaire général ; la connaissance du territoire et la gestion des relations transfrontalières par un sous-préfet ; l'administration communale et le dédoublement fonctionnel du secrétaire



Les participants/DR

général du conseil municipal ; le recensement administratif annuel ; la rédaction des documents d'information et leur délais de transmission dans l'administration du territoire : cas des rapports d'activités, trimestriels, circonstanciés et d'un compte-rendu.

S'agissant par exemple du thème sur « l'entrée en fonction d'un sous-préfet et d'un administrateur-maire », le préfet, inspecteur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo, a éclairé les participants sur les différentes phases y relatives. Selon lui, le sous-préfet et l'administrateur-maire sont par définition des autorités administratives territoriales nommées par le pouvoir central. « Dans un district, le sous-préfet a pour collaborateurs immédiats le secrétaire général, les chefs de villages et de quartiers, les animateurs des

services de l'Etat affectés dans le district (policiers, gendarmes, les chefs de secteur agricole, les chefs des établissements scolaires, primaires et secondaires, les chefs des formations sanitaires, les chefs de la réglementation ou de l'état civil à la sous-préfecture, les membres de son cabinet », a-t-il rappelé, précisant que les partis politiques, les églises, les groupements de personnes et de biens sont les partenaires de l'administration sous-préfectorale, de l'arrondissement ou de la communauté urbaine.

Exercer le pouvoir avec responsabilité et humilité

Développant le thème sur « Les attributions du sous-préfet, de l'administrateur-maire et du secrétaire général », le préfet, directeur général de l'administra-

tion du territoire, Bonsang Oko Letchaud, a rappelé la fonction et les missions assignées à ces cadres de la territoriale, conformément au décret n°2003-20 du 6 février 2003 portant fonctionnement des circonscriptions administratives territoriales. D'après ces textes, le sous-préfet exerce, dans le district, tout ou partie des attributions dévolues au préfet. Il ne communique avec le gouvernement que par l'intermédiaire du préfet. Il adresse au préfet un rapport trimestriel sur l'état de sa circonscription. Il a autorité directe sur les administrateurs-maires des communautés urbaines et exerce le pouvoir hiérarchique sur l'ensemble des agents de l'Etat en service dans le district, à l'exception des agents relevant du corps judiciaire et des forces armées.

Concernant l'administrateur-maire d'arrondissement, il informe régu-

lièrement le maire de la situation de sa circonscription, veille sur des lois et règlements, concourt au maintien de la sécurité et de l'ordre public ainsi qu'à la protection de la population... L'administrateur-maire de la communauté urbaine gère, quant à lui, le personnel en service dans son entité administrative ; les crédits mis à disposition ; prend toutes les mesures relatives à l'entretien des voiries, l'espace et bâtiments publics...

Le préfet, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Séraphin Ondelé, qui a présidé les travaux, a rappelé que cette session a été une vraie école dont tous les modules ont été résumés en trois jours. Il a exhorté les participants à exercer leur fonction ou leur pouvoir sans abus, avec responsabilité et humilité. « Le pouvoir, c'est la capacité dévolue à une autorité ou à une personne d'utiliser les moyens propres à exercer la compétence qui lui est attribuée par la loi. Il permet d'agir, d'influencer ou de contrôler quelque chose ou quelqu'un. La responsabilité, quant à elle, est cette obligation ou cette nécessité morale de répondre, de se porter garant de ses actions et de celles des autres, de les assumer, d'en supporter les conséquences du fait du rôle et des charges qui vous sont données. L'humilité enfin, c'est ce mouvement qui pousse à réprimer en nous cette tendance ou cette propension à l'orgueil », a invité Séraphin Ondelé.

Parfait Wilfried Douniama



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La campagne de la bourse nationale prorogée

Au regard des difficultés que connaissent les étudiants pour réunir les documents constitutifs du dossier de bourse nationale, la campagne de dépôt 2023-2024 a été prorogée jusqu'au 31 juillet. Une nouvelle bien accueillie par les étudiants qui ont donc intérêt à se hâter.

« Les orientations ont été données de sorte que les scolarités facilitent aux étudiants l'obtention des pièces constitutives du



Dépôt des dossiers/Adiac

Rominique Makaya

dossier », a expliqué le directeur des bourses et des œuvres universitaires, Girel-Bénédie Bouka Pivo-teau. Il a, par ailleurs, précisé que les bénéficiaires de la bourse sont ceux qui ont payé leurs droits.

Il convient de préciser que la prorogation de la campagne de dépôt de dossier de la bourse nationale intervient au moment où la celle de 2022-2023 vient d'être payée. Visiblement, les pouvoirs publics sont dans une logique de régularisation progressive du paiement de la bourse.

CHU DE BRAZZAVILLE

La direction générale présente la situation de l'établissement sanitaire

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire (CHU) de Brazzaville, le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet, a fait part, le 19 juin à la presse, des difficultés endurées par cette structure, de la consolidation des bonnes pratiques administratives, de l'amélioration de la gestion ainsi que de la qualité des soins sans oublier l'équipement des services.

Les difficultés du CHU de Brazzaville, selon le directeur général, sont liées au le contexte général et se traduisent par une crise sanitaire suivie d'une crise financière. A ces crises s'ajoute le problème des incinérateurs et l'approvisionnement rationnel en oxygène.

« Je dis qu'il y a de gros problèmes tant pour la logistique, les moyens, que pour les ressources humaines. Nous avons connu une crise sanitaire suivie d'une crise financière, nous savons très bien que toutes nos activités se font dans un contexte d'austérité financière », a expliqué le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet.

Sans oxygène, a-t-il poursuivi, l'on ne peut pas opérer, et les services comme la réanimation, les soins intensifs, la pédiatrie et la néonatalogie ne pourront même pas fonctionner.

Le gouvernement a doté le CHU de Brazzaville d'une centrale d'oxygène. Selon le directeur général, « Des fonds ont été trouvés et la centrale a été construite. Mais malheureusement, au moment où je vous parle, le produit CHU pose encore quelques problèmes. Avec les difficultés de l'alimentation électrique, il faut réadapter, c'est-à-dire faire des travaux d'aménagement, du câblage pour que quand le courant de la E2C arrive, il puisse faire tourner la centrale correcte-

ment. C'est le problème que nous avons actuellement. Et à un moment, quand on n'avait pas de groupe, on avait quelques difficultés car quand on parle de groupe, on parle de gasoil. Il y a eu un moment où il n'y avait même pas de gasoil dans la ville, sans compter qu'il nous coûte cher ».

Actuellement, la centrale d'oxygène produit une cinquantaine de bouteilles par jour, complétée par un partenaire qui permet de combler les besoins du CHU de Brazzaville.

Les ressources financières de l'hôpital

Selon l'histogramme donné aux journalistes, en 2020, des recettes de 800 millions FCFA ont été enregistrés. En 2021, elles étaient passées à 993 millions. Ces recettes sont sécurisées par la Banque postale qui a installé ses caisses et sont versées dans le compte du CHU.

« En 2022, nous passons de 993 à 1,3 milliard. Et ensuite, en 2023, je suis pratiquement à 2 milliards. Ensuite, il va y avoir des événements qui vont survenir en 2024. Grève, pas de salaire. Et voilà, nos recettes rechutent. Et nous sommes tombés à 1,3 milliard. Pour résumer, nous devons avoir une subvention de 1,8 milliard par trimestre et des



Le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet/Adiac

recettes propres qui varient en fonction de l'activité. La meilleure année a été 2023, 2 milliards. Mais sinon, cela tourne entre 1 et 2 milliards en fonction de l'activité », a indiqué le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet. Sur fonds propres, la direction du CHU de Brazzaville a réhabilité le service de la buanderie, a modernisé et équipé la pharmacie en médicaments, a réalisé les travaux d'étanchéité et réhabilité la tour chirurgicale.

La néonatalogie, les soins intensifs de pédiatrie, le bloc de rapprochement et autres ont été aussi rénovés grâce au mécène

technique, à la stérilisation et aux travaux de formation, à réhabiliter le service des maladies infectieuses et permettre d'acquérir du matériel, c'est-à-dire l'IRM et le scanner etc. », a indiqué le Pr Thierry Raoul Alexis Gombet.

Cet argent a été donné à des opérateurs qui ont travaillé pour que le CHU puisse avoir du matériel de radiologie standard, de laboratoire...

« Ce matériel est actuellement à Brazzaville. En ce qui concerne celui de radiologie, il est n'est pas encore installé parce qu'il y a des détails à régler avec les fournisseurs. Ce que je peux vous dire, malgré tout ce qu'on raconte, ces projets ont été réglés par le ministère et le CHU n'en est que bénéficiaire », a précisé le directeur général.

Signalons qu'au CHU, le chiffre d'affaires est de cent cinquante millions FCFA par mois. Le budget de fonctionnement tourne autour de vingt-neuf milliards l'année et dix-neuf milliards la masse salariale avec un personnel estimé à deux mille deux cents agents. Ce budget est financé à 92% par l'assurance hôpital et les 8% représentent les recettes propres. 70% vont au financement des charges du personnel.

Fortuné Ibara

Un soutien financier de la BEAC

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a apporté jadis une subvention forfaitaire de 12 milliards FCFA pour les besoins de l'époque. « Ces 12 milliards, c'est un prêt que le gouvernement a pris à la BEAC et qu'il faudra lui rembourser. Il devait servir à la réhabilitation de certains bâtiments, à l'équipement du plateau

AFRIQUE CENTRALE

La CEEAC lance un appel à la mobilisation contre la transhumance criminelle

Une réponse urgente à une menace croissante. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) s'apprête à organiser une réunion de haut niveau en République démocratique du Congo (RDC), répondant à un besoin urgent d'aborder la problématique croissante de la transhumance criminelle dans la région.

L'annonce de l'initiative, faite par le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto da Piedade Verissimo, souligne la gravité du phénomène. «*La transhumance est utilisée dans notre sous-région à des fins criminelles, notamment pour le trafic d'armes*», a-t-il déclaré. Il a rappelé ainsi le lien entre cette pratique ancestrale et des activités illégales de plus en plus alarmantes. La transhumance, qui implique le déplacement saisonnier de bétail entre différents pâturages, constitue une tradition vitale pour de nombreuses communautés. Cependant, plus de 70% des 120 millions de pasteurs d'Afrique subsaharienne étant originaires de la région, la gestion de cette pratique devient essentielle. Les récentes statistiques indiquent que la violence liée

à la transhumance a causé la mort de plus de 3 000 personnes en Afrique centrale au cours des trois dernières années, soulignant la nécessité d'interventions immédiates et coordonnées.

Une collaboration régionale nécessaire

Le président congolais, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a exprimé son soutien à cette initiative, reconnaissant l'urgence de la situation. «*La sécurité de nos peuples et de nos frontières doit primer sur toutes autres considérations*», a-t-il affirmé après sa rencontre avec Gilberto da Piedade Verissimo. Le ministre de l'Intégration régionale, Didier Mazenga, a également souligné que les travaux préparatoires engageront des experts de plusieurs pays membres et non membres de la CEEAC. «*Des*

échanges pendant trois jours permettront d'élaborer des propositions concrètes à soumettre aux chefs d'État», a-t-il précisé.

Enjeux géopolitiques et économiques

La lutte contre la transhumance criminelle dépasse les simples préoccupations sécuritaires. Elle a des implications directes sur la stabilité économique et politique des États membres de la CEEAC. Les conflits entre éleveurs et agriculteurs, exacerbés par la compétition pour les ressources limitées, aggravent les crises humanitaires dans la région. De plus, le trafic d'armes, dont le président de la Commission a fait état, fait peser une menace sur la paix et la sécurité régionales. Un rapport récent de l'Institut de recherche en politique

internationale indique que près de 60% des conflits en Afrique centrale trouvent leur origine dans des tensions liées à la terre et à l'accès aux ressources. Ainsi, la réunion de haut niveau de la CEEAC doit se pencher sur des solutions qui intègrent la gestion durable des ressources naturelles, la sécurité alimentaire, et la promotion de la coopération transfrontalière.

Perspectives et engagements

Les conclusions de cette rencontre pourraient générer des mécanismes de réponse collective, qui sont essentiels dans un monde où les défis sécuritaires transcendent les frontières nationales. Il est crucial que les États de la région se conforment à un calendrier d'actions concrètes et soutenues pour endiguer ce

phénomène. Gilberto da Piedade Verissimo a souligné le besoin d'une approche intégrée : «*Nous devons rassembler nos forces, nos ressources et nos expertises pour combattre efficacement cette menace qui sape l'avenir de nos peuples*». Sa déclaration fait écho à l'appel croissant pour une gouvernance régionale collaborative, qui pourrait permettre une gestion plus proactive des tensions liées à la transhumance.

Dans un contexte où les crises devront être traitées avec une vue d'ensemble, la CEEAC pourrait devenir un modèle de coopération régionale face à des défis complexes. Face à l'urgence, les prochains mois s'annoncent décisifs pour la stabilité et le développement durable de l'Afrique centrale.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

L'Italie et l'UE dévoilent un plan de 1,2 milliard d'euros

La Première ministre italienne, Giorgia Meloni, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, ont annoncé un plan ambitieux d'investissement de 1,2 milliard d'euros destiné à soutenir des projets en Afrique.

Le financement annoncé vise à transformer les relations entre l'Europe et le continent africain dans un contexte marqué par une concurrence mondiale croissante et des tensions migratoires exacerbées. Lors d'un sommet co-présidé à Rome, Giorgia Meloni a mis en avant les engagements de son «*plan Mattei*», décrivant celui-ci comme un dispositif essentiel pour développer l'économie africaine et limiter l'émigration. «*Nous venons d'assister à la conclusion de cinq accords très importants, apportant plus de 1,2 milliard d'euros d'investissements européens et italiens à l'Afrique*», a déclaré Ursula von der Leyen, saluant les ambitions du gouvernement italien.

Un plan d'investissement structuré autour de clés de voûte

Le plan fait partie intégrante du Plan Mattei, qui ambitionne de mobiliser jusqu'à 5,5 milliards d'euros dans sa phase initiale pour des initiatives éparpil-

lées sur quatorze pays. Parmi les projets principaux financés figurent l'amélioration des infrastructures ferroviaires à travers le corridor de Lobito, qui relie l'Angola, la République démocratique du Congo et la Zambie sur plus de 800 kilomètres, ainsi que l'extension du câble sous-marin Blue Raman, visant à améliorer la connectivité numérique en Afrique de l'Est. Giorgia Meloni a affirmé : «*Le défi pour nous est que l'Afrique puisse grandir en offrant une perspective à ses jeunes*», tout en reconnaissant que ces mesures sont nécessaires pour combattre les causes profondes de l'émigration clandestine. Ursula von der Leyen a également souligné l'importance des talents et compétences africains, attestant que l'Union européenne (UE) a un rôle à jouer pour accompagner ce développement.

Une opportunité géopolitique face à l'influence chinoise

L'Italie et l'UE cherchent ainsi à redéfinir leur position dans une Afrique de plus en plus courtisée, notamment par la Chine, qui continue d'accroître sa présence économique et politique sur le continent. En resserrant les liens avec des pays africains clés, l'Europe tente de contrer l'influence croissante de Pékin, d'autant plus que les investissements chinois en Afrique ont surpassé ceux des Européens. Dans cette logique, Giorgia Meloni a précisé que l'investissement de l'UE n'est pas une aide unidirectionnelle, mais un partenariat apportant des bénéfices mutuels. Ce discours est aussi une réponse à la critique de paternalisme reproché à l'ancienne influence française, qui se voit aujourd'hui contestée par une nouvelle Afrique désireuse de prendre son destin en main.

Des critiques sur l'inclusion et la résonance locale

Malgré l'ampleur des annonces, des voix s'élèvent pour dénon-

cer un manque de véritable inclusion des acteurs africains dans la conception de ces projets. Le «*Plan Mattei*» a été globalement bien reçu par les gouvernements partenaires, mais des spécialistes estiment que le gouvernement italien «*a trop promis*». Giovanni Carbone, professeur à l'université de Milan, a avancé que «*les financements que l'Italie peut mettre à disposition ne sont pas à la bonne échelle*» pour atteindre les objectifs fixés, notamment en matière de création d'emplois et d'arrêts de flux migratoires. Pour Simone Ogno, de l'organisation non gouvernementale ReCommon, les investissements pourraient prioriser les intérêts des grandes entreprises italiennes, notamment dans l'industrie des combustibles fossiles.

Vers un avenir incertain ?

Des sociétés comme ENI et Terna, ainsi que des acteurs agro-industriels, sont déjà impliquées dans le plan, soule-

vant des interrogations quant à l'orientation réelle de ces fonds.

Pour clore, le plan de 1,2 milliard d'euros de l'Italie et de l'UE représente une tentative légitime de repenser les relations euro-africaines et de répondre aux défis migratoires. Cependant, la véritable efficacité de cette initiative repose sur sa capacité à inclure les voix africaines et à concrétiser des promesses d'investissement durables.

Le scepticisme persistant, exacerbé par les critiques sur un manque de concertation, pourrait entraver les ambitions déclarées de cette coopération. Comme l'observe un analyste, «*si l'argent ne se traduit pas par des résultats tangibles sur le terrain, l'Europe risque de ne pas réaliser ses objectifs en Afrique*». L'avenir de cette initiative nécessitera d'établir un véritable partenariat équitable prenant en compte les aspirations des peuples africains.

N.Nd.

PRÉSIDENTE DU G.I.E. INFOGREFFE

Dieudonné Mpouki Moussouki et Jean-François Doucède réélus

À l'occasion de son assemblée générale, le Groupement d'intérêt économique (GIE) Infogreffe a renouvelé son Conseil d'administration. Il a réélu, le 20 juin, le Franco-Congolais, Me Dieudonné Mpouki Moussouki, greffier associé du Tribunal des activités économiques de Paris, à la présidence de l'instance, et Me Jean-François Doucède, greffier associé du Tribunal de commerce de Bobigny, à la vice-présidence.

Le duo a été reconduit pour poursuivre la dynamique d'innovation au sein du GIE. Infogreffe. Par cette élection, les administrateurs d'Infogreffe ont unanimement renouvelé leur confiance à Me Dieudonné Mpouki Moussouki, à la tête du GIE. Infogreffe depuis 2019, pour un troisième mandat. Cette reconduction s'inscrit dans la continuité du travail engagé pour accélérer la transformation numérique des services aux entreprises.

Pour sa part, Me Jean-François Doucède, vice-président sortant et greffier associé à Bobigny, conserve également son mandat. Présenté par les administrateurs comme étant un acteur clé des réflexions stratégiques du groupement, il continue d'apporter son expertise au service du développement et de la modernisation d'Infogreffe. "Cette réélection est à la fois une marque de confiance et une responsabilité", a déclaré le président réélu. Et de confier : "Notre ambition reste inchangée ; proposer aux entreprises et à leurs conseils des services toujours plus utiles, fluides



Dieudonné Mpouki Moussouki/DR

et sécurisés, dans un environnement en constante évolution".

Depuis près de quarante ans, Infogreffe accompagne les entrepreneurs à chaque étape de la vie de leur entreprise, en proposant un accès fiable à l'information légale et à des services numériques innovants. À l'heure de la dématérialisation généralisée et des défis liés à la transparence, le GIE. continue d'affirmer sa mission de service public au cœur de l'écosystème entrepreneurial français.

Porté par la vision de ses dirigeants et l'expertise des greffiers des tribunaux de commerce, Infogreffe entend renforcer son rôle de tiers de confiance numérique, dans un cadre toujours plus exigeant en matière de conformité, d'efficacité et de durabilité.

À propos d'Infogreffe

Créé en 1986, Infogreffe est le GIE des greffes des tribunaux de commerce français. Distributeur officiel de l'information légale certifiée par des officiers publics et ministériels, Infogreffe est le tiers de confiance numérique

de l'économie française. Le GIE Infogreffe peut compter sur 2 000 collaborateurs répartis dans les 142 greffes des tribunaux de commerce implantés en métropole et dans les départements et régions d'Outre-mer. Présidé par Me Dieudonné Mpouki, ses services en ligne accompagnent les entreprises et facilitent les moments clés de leur développement. Les services dématérialisés d'Infogreffe répondent à un double impératif de rapidité dans les démarches, et de sécurité pour favoriser le dynamisme ainsi que la transparence économiques du pays. Ses services concernent la diffusion de l'information légale des entreprises, la dématérialisation des formalités au registre du commerce et des sociétés, la création d'identités numériques avec MonIdenum, ou bien encore des plateformes dédiées telles que KYC Infogreffe, Marketplace Infogreffe, Axiocap, MesAidesPubliques, etc.

Infogreffe est membre de l'Alliance des patronats francophones et de l'Alliance francophone des registres de commerce.

Marie Alfred Ngoma

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE

Des experts congolais et suisses en mission à Pointe-Noire

En vue de poursuivre la sauvegarde des archives du Moyen-Congo et celles du Congo indépendant de la période 1960 à 2000, une délégation composée des Suisses et des Congolais séjourne à Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

La mission se déroule sous la direction du directeur du Centre national des archives et de la documentation, Brice Isinove Owabira, en partenariat avec la délégation de l'université de Genève conduite par le Pr Alexander Keese, historien. Elle fait suite aux précédentes organisées en 2017 et 2024 et qui avaient permis de sauvegarder plus de vingt-cinq mille titres de documents du Moyen-Congo qui étaient dans un état de destruction avancé

depuis plus d'un siècle, au siège de la préfecture de Pointe-Noire.

A l'issue du traitement, ces archives seront transférées dans le bâtiment dédié au Centre départemental des archives de Pointe-Noire. Si la première mission a été rendue possible grâce au financement de British Library, la deuxième et la troisième ont bénéficié du financement du Fonds national suisse pour la recherche scientifique.



Les experts dans le bâtiment dédié au Centre départemental des archives/DR

Notons que cette mission est conduite du côté congolais par le directeur du Centre national des archives et de la documentation, Brice Isinove Owabira, accompagné de Lydie Noëlle Ntsoumou, Donatien Ondzala, et Christiane Mboungou Mbaki. La dé-

légation de l'université de Genève est conduite par le Pr Alexander Keese, historien, avec à ses côtés Beatriz Valverde, docteure en histoire; Andreas Zeman, post-doctorant en histoire; et Céline Clémence Belina, doctorante.

Bruno Zéphirin Okokana

A l'issue du traitement, ces archives seront transférées dans le bâtiment dédié au Centre départemental des archives de Pointe-Noire. Si la première mission a été rendue possible grâce au financement de British Library, la deuxième et la troisième ont bénéficié du financement du Fonds national suisse pour la recherche scientifique.

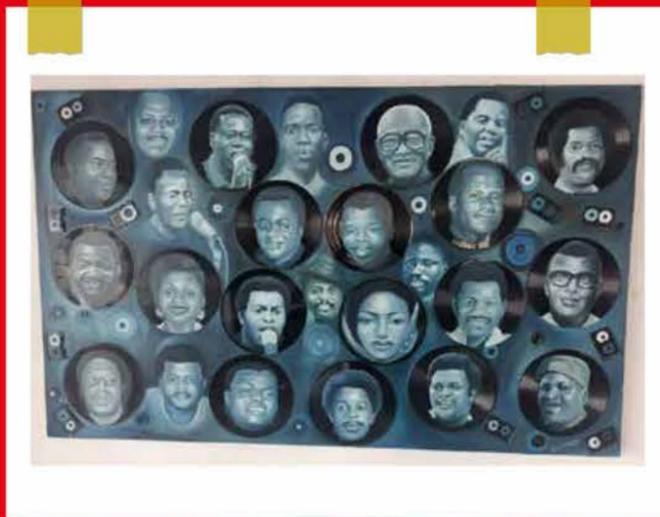


PRÉSENTE

LA RUMBA CONGOLAISE

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET CULTUREL DE L'HUMANITÉ

UNE EXPOSITION VENTE
des œuvres de l'artiste peintre
Bonide Miekoutima



Du 21 juin au
21 août 2025

Dans l'enceinte des
Dépêches

Contact :

+242 06 666 7065

+242 05 396 3535



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo



COOPÉRATION

Jean-Marc Thystère-Tchicaya et Rosalie Matondo en mission gouvernementale en Autriche

Sur invitation de la société asc impact, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des Zones économiques spéciales et de la Diversification économique, et son homologue Rosalie Matondo, ministre de l'Économie forestière, effectuent un séjour de travail à Vienne, du 22 au 26 juin.

Depuis près d'une décennie, la République du Congo s'est résolument engagée dans la diversification de son économie à travers des projets hors pétrole en mettant, entre autres, de politiques intégrées visant à harmoniser la croissance économique et la préservation des ressources naturelles, tout en favorisant l'innovation et les pratiques durables.

Le partenaire souhaite développer un projet intégrateur au sein d'une emprise de la Zone économique spéciale Oyo-Ollombo, notamment dans les secteurs du reboisement, de l'afforestation et de l'agro-industrie. Le partenaire, qui est représenté en au Congo par la société de droit congolais dénommée Aforest-Congo, mettra en œuvre des projets suivants au sein de l'emprise à créer : afforestation et reboisement, exploitation et gestion des forêts, transformation du bois, agro-industries (usines de pâtes à papiers), génération de crédits-carbone forestier.

Du point de vue prévisionnel, il était question



La photo de groupe de la mission gouvernementale à Vienne, visite du parlement autrichien juin 2025

d'investissements d'une enveloppe de 100 millions d'euros pour le reboisement, et plusieurs centaines de millions pour l'industrialisation permettant de générer des emplois.

Pour cette visite à Vienne, à laquelle s'est adjoint à la délégation congolaise l'ambassadeur de la République du Congo en Allemagne, Édith Itoua, sont prévues au programme

des rencontres de haut niveau avec des personnalités politiques telles que le Dr Heinz Fischer, ancien président autrichien et co-président du Centre Banki-Moon ; Elisabeth Köstinger, ministre des Forêts et de l'Agriculture, député européen; ou Beate Meinl-Reisinger, ministre des Affaires étrangères.

L'un des temps forts a été la cérémonie officielle de

signature des protocoles d'accord entre les deux parties, à savoir : sur la création, l'aménagement, la planification, le développement et l'opérationnalisation d'une emprise de la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo; sur la coopération pour la création de plantations forestières et agroforestières, sur des terres concédées par l'État congolais, en vue de géné-

rer des crédits carbone forestiers, d'alimenter une usine de transformation du bois (unités de sciage, unités de déroulage et unités de fabrication de pâte à papier) et de promouvoir une agroforesterie durable, le 23 juin, entre les deux ministres congolais et la société asc impact, représentée par Karl Ernst Kirchmayer.

Marie Alfred Ngoma



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE LE COURRIER DE KINSHASA LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO ADIAC TV

TELECHARGEZ
L'APPLICATION
MOBILE

ADIAC CONGO



Scannez le QR code
pour télécharger
l'application





ÉLECTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO

FIRMIN ÉDOUARD MATOKO
LE CHOIX DU CONGO, LE CHOIX DE L'EXPERIENCE

CONFERENCE EN LIGNE

Evènement organisé par le RAPEC-JMCA et conduit par Ayité John DOSSAVI
le 25 juin 2025 à 15h GMT

M. Matoko à la rencontre des chefs traditionnels



**S.M Oba ADETUTU
AFOUFA AKINMU**
Roi de Shagbé
(Bénin)



**S.M Mahamat BAHAR
MAROUF**
Sultan de Logone-Birni
(Cameroun)



**S.M Nene LOMO IV
ADA**
(Ghana)



**S.M Mfumu DIFIMA
NTINU**
Pdt de l'union des Autorités
Traditionnelles d'Afrique
UATA
(RDC)



**S.M Nana Adzoa
AWINDOR OHEMAA**
Queen Mother
(Ashanti-Ghana)



**Cheick Bouali Abdallah
El Marzougui,**
Douz Elghabi
(Tunisie)



**S.M Ness ESSOMBEY
NDAMBWE, Hiko Oli
XVI**
Roi de Sodiko
(Cameroun)



**Princesse Tekhaya
Ntsetselelo Dlamini**
(Eswatini/MSWATI)



**Prince Zolani
MKIVA**
Secrétaire Général
CONTRALEXA Xhosa
Kingdom
(Afrique du Sud)

infos: armelle.ngougni@jmca.org /+33754401201

Inscription: [ici](#)

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les artistes doivent se professionnaliser pour jouir de leur métier

Une conférence-débat sur le thème « La musique congolaise à l'heure des exigences internationales » a été organisée le 21 juin à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, à l'initiative de l'agence de communication Prescom Media, avant le grand concert en soirée qui a eu lieu à Canal Olympia Mpita.

Chaque année lors de la célébration de la fête de la musique, Prescom Media que dirige Gildas Bakala réunit en matinée des artistes, managers, agents d'artistes, producteurs, mécènes sur un thème animé par des personnes ressources. Cela permet aux artistes et aux professionnels des métiers gravitant autour de l'art d'échanger sur la musique avant le grand concert du soir. « Cette conférence-débat « La musique congolaise à l'heure des exigences internationales » a eu pour but de donner aux artistes, à leurs agents ou managers des outils, des informations et tout autre rudiment nécessaire pour l'éclosion et la professionnalisation des artistes avec comme point de mire se positionner à l'international », a dit Gildas Bakala.

Les orateurs ont été Charlemagne Mayassi, manager culturel, producteur Event, représentant de la Maison Diamon Noir; Jean-Marc Bissila dit Marcus, entrepreneur culturel, DJ et technicien son; et William Kinoussia, Ceo Wilkai. Autour du thème « La musique congolaise à l'heure des exigences internationales », ils ont partagé leur expérience et savoir au public dans une approche participative. Les artistes n'ont pas à s'apitoyer sur leur sort et se considérer comme délaissés. Ils doivent plutôt chercher à travailler davantage car la reconnaissance à l'international obéit à des critères très exigeants

et seuls les artistes au talent indéniable et ceux qui produisent des œuvres de qualité arrivent à tirer leur épingle dans un environnement très concurrentiel », a dit Charlemagne Mayassi. Pour Jean-Marc Bissila, la formation des artistes, la quête de la performance, le besoin d'acquérir des connaissances nouvelles dans le métier en côtoyant les anciens sans oublier l'humilité doivent guider les artistes en devenir. « Les artistes doivent s'évertuer à monétiser leurs comptes afin de récolter les fruits de leur labeur », a renchéri William Kinoussia. « Placer un morceau sur Youtube peut apporter une visibilité

certes mais pas de gains financiers substantiels. Cependant, il existe des plateformes où l'artiste peut tirer profit de son travail », a-t-il affirmé, citant sa plateforme Wilkai qui octroie des gains avantageux aux musiciens affiliés. Au nombre des griefs épinglés qui retardent l'envol des artistes, il y a, entre autres, le manque de formation dans les structures assermentées comme les écoles d'arts ou de musique en dehors de l'Ecole nationale des beaux-arts présente uniquement à Brazzaville... Afin d'impulser un nouvel élan à la jeune génération en quête de reconnaissance et d'auréole, il a été suggéré

par les orateurs que celle-ci accepte la critique constructive. La création des réseaux professionnels d'artistes, l'affiliation aux structures d'arts assermentées, la participation aux festivals, rencontres d'artistes ou colloques d'art sont les autres pistes à explorer pour les artistes désireux d'aller vers la performance. Ils ne doivent pas perdre de vue que le chemin de la gloire est rempli d'écueils et a un coût ainsi que des contingences. Evoluant souvent dans un environnement où tout reste à bâtir, les artistes ont intérêt à se regrouper en véritables syndicats ou groupements d'intérêt professionnel capables de faire des propositions judicieuses aux pouvoirs ou décideurs, dans la perspective de la revalorisation de leur métier par l'adoption des textes réglementaires le régissant.

Hervé Brice Mampouya

«La musique congolaise à l'heure des exigences internationales» a eu pour but de donner aux artistes, à leurs agents ou managers des outils, des informations et tout autre rudiment nécessaire pour l'éclosion et la professionnalisation des artistes avec comme point de mire se positionner à l'international »



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

A la vie bel hommage

L'improbable destin de Londala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

ÉMILE GANKAMA

TRIBALISTE TOI-MÊME !

Le village Nord? Sud au Congo-Brazzaville Idées reçues et manifestations. Parhousien?

ESSAI

LLM Éditions

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Préface de Pr Théophile OBEINGA

Sarah, ma belle-cousine

Hervé Djombo

IC ÉDITIONS / ÉDITIONS HEMAR

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Préface du Professeur Alioune SALL

Guy MENGA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



« OPEN 2025 » DE L'UNION AFRICAINE DE KICK BOXING

Deux athlètes congolais en argent

Quefaire Grace Mampouya et Berci Noël Moufouha, deux athlètes congolais ayant participé aux Championnats d'Afrique de kick boxing « Open 2025 » de l'Union africaine de kick boxing, du 15 au 22 juin à Yaoundé, au Cameroun, ne sont pas rentrés au pays les mains vides.

A défaut de l'or, les deux athlètes se sont contentés chacun de la médaille d'argent glanée dans leurs catégories respectives, terminant ainsi sur la deuxième marche de podium de la compétition à laquelle l'équipe de la fédération congolaise a été invitée.

Après quatre ans de suspension, la Fédération congolaise de boxe-pieds poings Muay thai et disciplines associées, dont les dirigeants reconnaissent que sa pratique au Congo est au ralenti, signe son retour aux compétitions internationales. Pas encore bien en jambe, les athlètes congolais ont pu démontrer qu'avec leur cœur, ils peuvent faire quelque chose



Césaire Alfred Nzobo entouré de Quefaire Grace Mampouya et Berci Noël Moufouha./DR

de grand. En effet, à Yaoundé ils ont montré l'étendue de leur talent.

Dans la catégorie des moins de 71 kg, Quefaire Grace Mampouya a obtenu la médaille d'argent au règlement Low kick. Il a été imité par Berci Noël Moufouha dans les moins de 75 kg au règlement K-1. La délégation congolaise était composée de trois personnes dont Césaire Alfred Nzobo, premier vice président de la fédération. Elle a pu se rendre au Cameroun sur fonds propres. « Les frais de séjour et de transport étaient à la charge de la fédération », précisait pourtant l'autorisation de sortie.

James Golden Eloué

Football : Transferts

Premiers contrats pros pour Yaël Mouanga et Rudy Matondo

Révéle cette saison sur les terrains de Ligue 1 et de Youth League, Rudy Matondo a signé son premier contrat pro en faveur de l'AJ Auxerre. Le milieu défensif de 17 ans est désormais lié à son club formateur jusqu'en 2028.

Le natif d'Evry, passé par le club de Grigny avant d'intégrer le centre de formation de l'AJA, a joué neuf matches de championnat U19, cinq en National 3 et cinq de Gambardella.

Également international U17 avec la France, il a disputé trois des quatre matches des U19 auxerrois en Youth League.

En fin de saison, sa précocité lui ouvre les portes de l'équipe première : après une minute face à Montpellier, le 6 avril, il entre lors des 29e, 30e, 31e et 32e journées pour un total de soixante-deux minutes.

Reste à savoir s'il fera désormais l'objet d'un prêt pour gagner du temps de jeu et de l'expérience, comme Victor Mayela, prêté à Sochaux, en National 1, la saison dernière.

Pour le Montpelliérain Yaël Mouanga, la question ne devrait pas se poser, puisque son club a été relégué en Ligue 2.

Le défenseur de 19 ans, apparu à



Rudy Matondo lors de sa présentation le 23 juin./DR

quatorze reprises en Ligue 1 (dix titularisations), a signé un contrat professionnel de trois ans avec Montpellier.

Rappelons que Mouanga, né à Créteil, a été formé aux Girondins de Bordeaux et avait rejoint l'Hérouville en juillet 2024.

Mabella et Kablan Ngoma quittent le Racing Union

Lëtzeberg

Deuxième gâchette du Luxembourg, avec vingt-deux buts marqués, Yann Mabella a été le principal artisan de la qualification du Racing au tour préliminaire de la Ligue Europa Conférence. Et, celui qui a également délivré cinq passes décisives, aurait dû être l'un des arguments principaux du club au moment d'affronter les



Yann Mabella, buteur en série du Racing, quitte le club./DR

Géorgiens de Dila Gori, où évoluent Romaric Etou et Déo Basinga.

Mais l'attaquant international a décidé de quitter le club. « J'ai toujours l'ambition de retrouver le monde professionnel », confessait-il récemment à l'Est Républicain. Il était en fin de contrat depuis le 1er juin.

Revenu au club en juillet dernier, Mabella avait déjà porté les couleurs du Racing entre 2019 et 2022 (87 matches et 54 buts) avant de rejoindre Virton, puis Mannheim.

Après un passage manqué en 3e division allemande (74 minutes en quatre apparitions), l'avant-centre de 29 ans veut capitaliser sur cette belle saison pour s'imposer dans un championnat plus huppé que la BGL luxembourgeoise.

Notons que son co-équipiers Kablan Ngoma (dix matches de BGL) quitte également le club. L'ailier de 29 ans était revenu au Racing en janvier après son échec en Roumanie (17 apparitions entre juillet 2023 et janvier 2025).

Camille Delourme



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS

- Présentation des ouvrages
- Conférences-débats
- Dédicaces
- Emissions Télévisées
- Ateliers de lecture et d'écriture



HORAIRES
D'OUVERTURE

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : 84 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

SANTÉ

Les hôpitaux généraux suspendent leur grève

Réunis en assemblée générale extraordinaire sous la direction de l'intersyndicale Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (Fenasas)-Fédération syndicale des travailleurs de la santé et des affaires sociales (fesytrasas) des hôpitaux généraux Adolphe-Sicé, Loandjili et Ngoyo, les travailleurs de ces trois structures sanitaires ont décidé, le 23 juin, de suspendre la grève déclenchée le 18 juin après négociations avec les autorités compétentes.

A l'issue des négociations placées sous l'égide de Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population qui avait à ses côtés Pierre Cebert Ibocko Onanga, préfet du département de Pointe-Noire, et des autorités municipales, les travailleurs des trois hôpitaux principaux ont reçu le paiement du mois d'avril dernier. Ils ont accepté de renouer avec les activités hospitalières dès ce 24 juin à 7 heures 30. Toutefois, ils se réservent le droit de relancer la grève si le paiement du mois de mai n'est pas effectif d'ici au 25 juin et exigent également qu'à partir de ce mois, la paie des salaires soient concomitantes avec ceux des fonctionnaires.

Par ailleurs, les travailleurs exhortent à nouveau l'intersyndicale à poursuivre sa noble mission de



Brell Distel Ganga, secrétaire général Fesytrasas-Ngoyo / Adiac

rechercher des solutions durables aux problèmes liés au secteur de la santé. Ils réaffirment aussi que le salaire qui est un droit doit être payé à terme échu pour tous ceux qui émargent au budget de l'Etat. Les travailleurs attendent de pied ferme la prise en compte intégrale de leurs revendications lors des négociations qui s'ouvriront d'ici peu à Brazzaville entre le gouvernement et les partenaires sociaux engagés dans les pourparlers.

La vie et la santé de la population, ont-ils insisté, doivent être au centre des préoccupations des gouvernants et des autres acteurs de la société y compris les partenaires sociaux et les travailleurs du secteur de la santé du département de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

FONDATION
ICKONGA
AUXENCE & JUSTINE

COMMUNIQUE

Brazzaville, le 20 juin 2025

La Fondation Auxence et Justine Ickonga a la profonde douleur d'annoncer le décès de Son Excellence Madame Aziza Baroud, survenu le 19 juin à Marrakech.

Représentante permanente de la République du Tchad et de son Président, Son Excellence le Maréchal Mahamat Idriss Déby, auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), cette diplômée en Economie appliquée de l'Université Paris Dauphine avait occupé de prestigieuses fonctions, comme Ministre aux portefeuilles de la Santé et de l'Economie mais aussi comme Ambassadeur au Benelux, au Royaume-Uni, auprès de l'Union Européenne et à l'ONU ou encore comme conseillère spéciale à la Présidence de la République.

Membre éminente de notre Fondation depuis sa création, Aziza Baroud s'était engagée comme Ambassadrice de bonne volonté prenant particulièrement à cœur les sujets d'autonomisation économique des femmes, comme à Makoua (République du Congo) et la lutte contre la pauvreté, au travers de programmes mobilisant l'Unesco ou encore une cinquantaine de femmes ambassadeurs à l'ONU.

La Fondation Auxence et Justine Ickonga tient à exprimer sa vive émotion et ses condoléances les plus attristées à sa famille ainsi qu'à la République du Tchad, à Son Excellence le Maréchal Idriss Déby, et s'associe aux hommages qui lui seront rendus.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

La Francophonie économique se rencontre à Brazzaville

Plus de 2800 participants dont des décideurs économiques, chefs d'entreprise et institutions francophones prendront part, du 26 au 28 juin à Brazzaville, à la cinquième édition de la Rencontre des entreprises francophones (REF).

Espace de dialogue et d'échanges visant à stimuler les opportunités d'affaires et renforcer les partenariats entre les acteurs de l'économie dans le monde francophone, la REF se veut un carrefour d'opportunités où se nouent les partenariats de demain. Elle se fixe comme objectif de bâtir une Francophonie économique dynamique, compétitive et tournée vers l'avenir.

Après les précédentes éditions tenues respectivement à Paris en 2021, au Québec en 2022, à Abidjan en 2023 et à Marrakech en 2024, celle de Brazzaville connaît un engouement inattendu en termes de 2800 participants inscrits la veille de l'ouverture de cette rencontre placée sous le patronage du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Parmi les invités attendus, l'on note des décideurs économiques, chefs d'entreprise et

institutions francophones; lesquels prendront part aux conférences de haut niveau et des débats animés par des leaders d'opinion, experts et entrepreneurs influents.

La rencontre prévoit aussi des side events qui mettent en valeur l'expertise des entreprises congolaises et favorisent les partenariats entre acteurs économiques locaux et internationaux, des stands d'exposition offrant aux entreprises l'opportunité de présenter leurs produits et services ainsi que des ateliers de haut niveau avec des thématiques très variées.

Elle est organisée cette année en partenariat avec l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), membre fondateur de l'Alliance des patronats francophones (APF) et principal syndicat d'employeurs du Congo, Fondée le 29 mars 2022 à Tu-



nis par plusieurs organisations patronales francophones, dont Unicongo, l'APF est une organisation multilatérale et internationale qui vise à renforcer les liens économiques entre les entrepreneurs des pays francophones. Depuis sa création, elle s'est positionnée comme un catalyseur pour l'émergence d'une communauté d'affaires franco-

phone forte et intégrée.

Avec ses quarante-deux organisations professionnelles représentatives de trente-neuf pays et régions francophones, elle incarne le secteur privé formel dans les pays francophones et a pour mission de renforcer les liens entre entreprises de l'économie francophone de manière concrète et opérationnelle. Cette alliance multilatérale

et internationale s'engage à créer des ponts et à lever les barrières réglementaires pour favoriser les échanges commerciaux et les flux économiques entre les pays francophones.

Chaque année, lors de la REF, l'alliance réunit ses membres, ses partenaires, de grandes entreprises et des entrepreneurs francophones afin de favoriser la rencontre des chefs d'entreprise du monde entier pour renforcer et dynamiser les flux économiques dans l'espace francophone. Événement phare de l'Alliance, la REF s'est imposée depuis son lancement à Paris, en 2021, comme le rendez-vous incontournable des acteurs économiques de l'espace francophone qui rassemble des milliers de participants internationaux autour de la Francophonie économique.

Guy-Gervais Kitina

RELIGION

Célébration du jubilé de l'espérance

Plusieurs adeptes de l'Eglise catholique et quelques citoyens ont participé massivement, le 21 juin à Brazzaville, aux activités liées au jubilé de l'espérance. Les notions de la cohésion sociale et de l'engagement citoyen étaient, entre autres, au cœur de ces rencontres.

La célébration du jubilé de l'espérance a été un moment de communion et de partage d'expériences entre participants, venus de divers secteurs, notamment de l'église, de la société civile et de certaines institutions de la République. Placées sous les auspices de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, ces rencontres ont permis aux participants d'assister aux conférences, exposés ainsi qu'à une messe.

Tout a commencé par la conférence de l'abbé Dr Nazaire Mabanza, sur le thème « L'espérance ne déçoit pas ». Elle a été enrichie par une réflexion de l'Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique (Accabe) intitulée « L'espérance, moteur d'un nouveau concept de cohésion sociale et de vivre-ensemble pour le Congo ». Par la suite, l'abbé Dr Jonas Koudissa a exposé sur « La signification du jubilé et de l'année sainte consacrée à l'espérance : implications pour les dirigeants de la société, en particulier les chré-

tiens ». C'est dans l'enceinte de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville que les participants au jubilé ont terminé leur célébration via une messe d'action de grâce qui a été dominée par des prières et des chants liturgiques.

L'abbé Jonas Koudissa, directeur de l'Accabe, a insisté sur

l'urgence spirituelle et sociale de ce jubilé, dans un monde confronté à la détresse et aux conflits. « Nous avons l'espérance qu'un autre monde est possible, fondé sur la justice, la paix et la fraternité », a-t-il indiqué.

Il a également présenté au public un manuel intitulé Cohésion sociale, vivre-ensemble, mo-

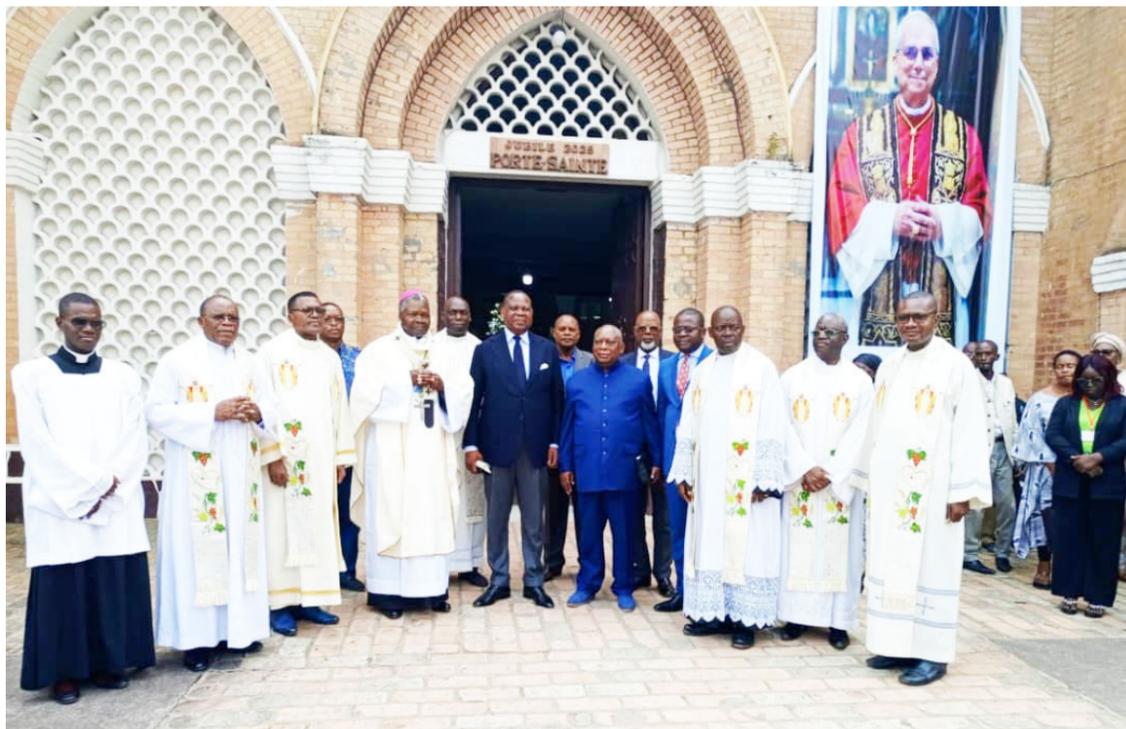
ralisation de la vie publique », fruit d'une réflexion collective plaidant en faveur d'une nouvelle citoyenneté congolaise. A travers ce livre qui est disponible au siège de l'Accabe et sur Amazone, cette organisation trace la voie d'un engagement collectif, d'une cohésion sociale, du vivre-ensemble et de la mo-

ralisation de la vie publique au Congo.

Dans son message, Mgr Bienvenu Manamika a rappelé que l'espérance est un bien commun à tous les hommes, mais qu'elle ne peut se concrétiser sans cohésion sociale. Il a souhaité que les dirigeants fassent de ce jubilé un moment de gratitude, de renouvellement et d'engagement. « Votre leadership, votre sagesse et votre vision sont indispensables pour conduire notre pays vers un avenir juste, prospère et équitable », a exhorté Bienvenu Manamika.

La célébration de ce jubilé a souligné la responsabilité particulière des chrétiens face aux défis actuels, appelant à un changement de mentalités en faveur d'une société plus harmonieuse et fraternelle. Ces assises qui ont été convoquées par le pape François se déroulent dans plusieurs pays. Notons que les jubilé ordinaires se célèbrent chaque 25 ans mais le pape peut également convoquer un jubilé extraordinaire, en cas de besoin.

Rude Ngoma



Des participants à la messe/Adiac